

Vivre à Mauran



N°



Juin 2016

Site internet de MAURAN: www.mairie-mauran31.fr

Le mot du Maire

Chers Mauranaïses, chers Mauranaïses,

100 numéros déjà parus du « Vivre à Mauran ». Le N°1 c'était début 1985, il y a plus de 30 ans. En reprenant la lecture des parutions successives c'est la vie de notre village qui défile, c'est une partie de l'histoire, des témoignages qui ont construit notre présent. 30 ans ! pourtant le mot du maire d'alors, Jean Dinnat, pourrait être réécrit dans les mêmes termes. La préoccupation principale concernait l'information et le lien social. Ça reste d'actualité !



VIVRE A MAURAN

N° 1 trimestriel d'informations
de M^{me} Foulbault



1^{er} trimestre 1985

sommaire

éditorial:	1
informations municipales:	2.3.4.5
associations:	6
vie de la commune:	7.8
libres propos:	9
messes:	10
histoire:	11

éditorial Que vous soyez le descendant d'une vieille famille maurannaïse ou tout nouveau résident, temporaire ou permanent, contribuable à un titre quelconque, inscrit ou non sur la liste électorale, écolier, actif, retraité, vous faites partie de notre commune.

Elle vit grâce à vous, elle doit faire envers vous un effort d'informations.

Jusqu'à présent, vous aviez connaissance des nouvelles de notre village au hasard des rencontres, par des échanges de conversations, dans la rue, dans votre foyer.

Je me suis aperçu, à plusieurs reprises, que certains d'entre vous étaient mal ou insuffisamment informés sur tel ou tel sujet lié à la vie de la commune.

L'action des élus locaux qui ont souvent à prendre des décisions importantes est méconnue. C'est pourquoi, le Conseil Municipal a décidé de tenter une expérience en éditant pour vous un bulletin trimestriel d'informations.

Voici le numéro 1 de " VIVRE A MAURAN ".

Il vous appartiendra d'y intéresser vos parents, vos amis, les vacanciers, les touristes et les visiteurs.

Grâce à lui, notre village sera mieux connu.

J'ose espérer que vous accueillerez favorablement cette initiative.

Par avancé, je vous en remercie. le maire: j. dinnat

Votre Maire : Daniel Corrège

Nouvelles technologies : Photogrammétrie

Si vous voulez visualiser l'église de Mauran en 3D, c'est désormais possible grâce au travail effectué par l'entreprise **Drone Airtech**, entreprise spécialisée dans les prises de vues aériennes, basée à Mauran.

Pour cela, rendez vous sur le site internet de Mauran à la rubrique « **Le Village** », sous-rubrique « **Histoire – Patrimoine** », déplacez votre curseur vers le bas, placez vous sur la page « **Eglise de Mauran en 3D** » et cliquez sur le lien donné. **Amusez-vous à tourner autour de l'église dans toutes les dimensions.**

Technique utilisée pour constituer une image 3D à partir de photos aériennes : la photogrammétrie

La **photogrammétrie** consiste à effectuer des mesures dans une scène, en utilisant la parallaxe obtenue entre des images acquises selon des points de vue différents. Cette technique repose entièrement sur une modélisation rigoureuse de la géométrie des images et de leur acquisition afin de reconstituer une copie 3D exacte de la réalité.



En fait le processus consiste à prendre un grand nombre de photos de l'édifice qu'on souhaite étudier. Les photos prises se chevauchent. Un logiciel exécute les raccords des différentes photos ce qui permet d'animer le sujet et de laisser le libre choix de l'angle où on souhaite le regarder. Belle technologie maîtrisée par notre mauranais M. De Oliveira.

Manifestations de ces derniers mois

Chasse aux Œufs de Pâques : dimanche 27 Mars

Ce matin de Pâques le ciel n'était pas avec nous et Émilie dû chausser les bottes pour préparer la chasse aux œufs. Marie, sans bottes, eut les pieds un peu humides.

La pluie avait détrempé le terrain de foot et ses abords, espace choisi pour distraire les enfants de notre village, leurs invités et bien évidemment les parents. Peu avant le démarrage de la chasse, le ciel a lâché ses dernières perles de pluie pour épargner nos petites têtes blondes (ou brunes).

La course aux œufs était l'occasion de libérer l'énergie de tous ces enfants. Et quelle énergie ! Ça courrait dans tous les sens, le chocolat a des vertus méconnues quant à la célérité. Il fallait trouver le plus d'œufs possible, en fait les œufs représentaient un trophée. Heureusement Émilie apporta un peu de régulation et tenta de répartir équitablement les produits de la chasse.



Un souvenir de plus pour nos enfants !

Conférence « Découvertes », vendredi 22 Avril 2016

Le **Comité des Fêtes de Mauran** a décidé de mettre en place un cycle de conférences sur le thème **"Découvertes"** de notre monde. L'idée est de faire partager des expériences de voyage, de vie, des passions, des hobbies, de nature artistique, sportive, technique etc ...

La première conférence a eu lieu le **22 Avril 2016 à 20h45**. Le thème était : **La conquête du marché américain par Michelin et découverte des USA**. Elle a été présentée par M. Dominique Arrouy qui a vécu 7 ans aux Etats-Unis comme expatrié pour le compte de la compagnie Michelin. Un quarantaine de personnes avait fait le déplacement. De très bons retours sur cette première présentation nous encouragent à en faire d'autres.

Les conférences sont interactives et surtout présentées en toute simplicité. Ambiance détendue et amicale.

Entrée gratuite, collation offerte en fin de séance.



Fête des voisins : vendredi 27 Mai 2016

Les fêtes dans les villages gaulois devaient ressembler à notre soirée de ce vendredi. Une soixantaine de personnes réunies pour partager un dîner où tous les convives avaient cuisiné des plats délicieux.

Chez les gaulois il y avait des sangliers, ce soir-là à Mauran, c'est la saucisse qui était maîtresse ! Une occasion de discuter, d'échanger sans contrainte. On croise nos voisins tous les jours mais cette rencontre permet d'échanger avec plusieurs voisins en un temps record ! Dans notre société où tout doit aller vite, cette soirée est l'occasion d'être efficace mais cette efficacité s'oublie devant des saucisses bien grillées, la ventrèche croustillante et les desserts préparés avec amour ! (n'ayons pas peur des mots !).



Manifestations à venir

Programme des prochaines manifestations 2016

- **Feu de la Saint Jean et Fête de la musique** --> Samedi 25 Juin. Rdv à 19h30 à la Salle des Fêtes.
- **Fête locale** --> Samedi, Dimanche et Lundi, les 16, 17 et 18 Juillet

Etat civil

Nos sincères félicitations à :

- **Nolwenn et Grégory MAS qui se sont unis en mairie et à l'église de Mauran le 23 avril 2016.**
- **Éric et de Priscilla : leur fille Eléana MORENO est née le 19 mai 2016.**

Recensement des Jeunes

Rappel :

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Votre commune vous fera parvenir l'attestation de recensement par voie postale. Une fois complétée elle devra être déposée en personne à la mairie.

Urbanisme

Rappel règles d'urbanisme:

Depuis avril 2013, les règles de construction sur la commune de Mauran sont régies par un **PLU** (Plan Local d'Urbanisme). En conséquence, toute nouvelle construction ou modification de construction existante (maison, hangar, garage, abri, modification de façade, changement de destination du local etc...) doit **impérativement** faire l'objet d'une **autorisation d'urbanisme préalable**.

Renseignez-vous en Mairie.

Bibliothèque

Ouverte les deuxièmes et quatrièmes samedis de chaque mois, de 15h00 à 17h00, notre belle bibliothèque et ses bénévoles n'attendent que vous pour partager un moment de convivialité sur vos envies de livre ...

Infos pratiques

Objectif Energie Rénovation

Le Pays du Sud Toulousain a mis en place un service permettant d'étudier la faisabilité et la réalisation d'économies d'énergies.

ENVIE DE FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?

Particuliers ! Le Pays sud Toulousain vous propose un parcours simplifié d'aide à la rénovation énergétique pour les logements achevés depuis plus de 2 ans.

- Diagnostiquez votre logement
- Bénéficiez d'un accompagnement gratuit
- Estimez vos aides financières
- Estimez le coût de vos travaux
- Contactez des professionnels partenaires
- Suivez l'évolution de vos consommations

UN DISPOSITIF GRATUIT, NEUTRE ET OBJECTIF DU PAYS SUD TOULOUSAIN.

Il vous accompagne dans la compréhension des études énergétiques et des devis. Ainsi, vous n'êtes pas seul face à des choix de matériaux ou de matériels disposant de caractéristiques techniques, qui ne vous sont pas familières.

- Rendez-vous sur le site : <http://www.objectifreno.fr/>
- ou contactez : Espace Info Energie du Pays Sud Toulousain,
31 chemin Saint-Laurent – ZA Naudon, 31390 Carbonne,
Tél : 05 61 97 34 20

Il existe également une permanence mensuelle à la Communauté des Communes à Cazères – Renseignez-vous sur les dates.

Feux de Jardin

Vous avez peut-être entendu la rumeur selon laquelle les feux de jardins sont interdits en Haute Garonne. Des habitants de Mauran ont d'ailleurs eu la désagréable surprise d'être interpellés par les gendarmes qui ont évoqué une amende de 135€.

Nous avons donc consulté les juristes de l'Agence Technique Départementale de la Haute Garonne. Ces derniers, par un courrier du 9 mai dernier, ont apporté la réponse suivante : « **Les déchets de jardin produits par les particuliers constituent des déchets ménagers et ne peuvent donc, en tant que tels, être brûlés à l'air libre** (article 84 du RSD (Règlement sanitaire Départemental) ; circulaire du 18 novembre 2011). »

Certaines dérogations sont envisageables sous certaines conditions que bien évidemment Mauran ne remplit pas. Nous allons tenter une démarche auprès de l'Association des Maires Ruraux de France mais le processus risque d'être long et infructueux. Nous ne pouvons accepter, sans explication complémentaires, une telle situation pour une commune située en bordure de forêt.

Recette et astuce

Recette: Accras de morue

- 250 g de morue salée
- 1 bouquet garni (thym, laurier)
- 4 cives (ciboule ou ciboulette)
- 1 oignon émincé
- 2 branches de persil
- 150 g de farine
- 10 cl de lait bouilli refroidi ou 5 cl de lait + 5 cl d'eau
- 2 œufs
- poivrer
- 1 bain de friture



Préparation de la morue : Dessaler la morue dans une grande quantité d'eau, changer l'eau très souvent durant une nuit minimum.

Cuire au court-bouillon la morue avec le bouquet garni environ 20 min. Écumer, égoutter, enlever les arêtes et émietter dans une assiette la morue encore tiède (plus facile que de le faire lorsqu'elle est froide).

Préparation de la pâte : Faire un puits avec la farine, mettre le poivre. Incorporer un à un les œufs, puis le lait en travaillant la pâte avec les doigts pour obtenir une préparation homogène, un peu molle. Émincer très petit l'oignon, la cive, le persil et les rajouter à la pâte.

Finition et cuisson : Incorporer doucement la morue à la pâte. Prélever la pâte par cuillerée à café et plonger dans le bain d'huile bouillante. Retourner lors de la cuisson, comme pour un beignet, retirer lorsque les accras sont bien dorés. Déposer sur un papier absorbant, continuer l'opération jusqu'à épuisement de la pâte. Servir soit à l'apéritif ou comme entrée (les accras accompagnés d'une salade verte et des crudités).

Astuce

C'est la saison des fruits rouges !

Vous avez tâché votre chemise de ces jus difficiles à éliminer...

Voici la solution pour récupérer vos vêtements souillés :

→ versez immédiatement du jus de citron sur la tache, laissez agir puis rincez avec de l'eau très chaude.

